

Donner des éclairages réglementaires en santé au travail

Réglementation et droit en santé du travail



Votre demande porte sur :

- La réglementation en hygiène et sécurité de base : démarche prévention, évaluation des risques et document unique, achats d'équipements conformes, vérifications périodiques des installations, habilitations obligatoires à prévoir...
- La réglementation incendie dans les locaux de travail

Notre accompagnement vise à :

- Réaliser un état des lieux pour identifier et analyser les adéquations ou inadéquations entre l'état des lieux et la conformité réglementaire en lien avec les obligations de l'employeur ;
- Apporter des références réglementaires explicitées en lien avec la problématique de départ

Déroulement de l'intervention

1 Analyse de la demande

- Rendez-vous avec l'entreprise
- Formulation du besoin et choix de la méthodologie

2 Etat des lieux

- Visites / entretiens sur le terrain
- Analyse des documents de prévention existants

3 Synthèse

- Recherche de référence documentaires
- Formalisation de documents ad hoc
- Restitution



Votre contact privilégié :
Anne BARRERE
05 34 63 84 30
asti@ast-i.org

- ✓ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Certification Datadock
- ✓ Formation éligible au DPC (sous validation)



CONSULTEZ NOTRE SITE WEB !



Si vous souhaitez réaliser cette prestation en intraentreprise, contactez-nous.

www.ast-i.org

14 rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

05 34 63 84 30